



Président : Erwan LE BORGNE
10 rue Jean Frelaut
56920 NOYAL-PONTIVY
Tél. : 06 73 22 52 18
Email : erwan.leborgne8@orange.fr

Secrétariat : Patrick CHAUVEL
4 bis rue des oiseaux
56300 LE SOURN.
Tél. : 0650985350
Email : athlet.pays.pontivy@orange.fr

Site internet : <https://athlétismepaysdepontivy.fr>

Cher athlète,

J'aurai le plaisir de t'accueillir au club à partir de début septembre suivant les dates de reprise pour la nouvelle saison 2024/2025 (voir tableau de reprise des entraînements).

La licence est obligatoire et indispensable après 3 essais pour les nouveaux. La précédente licence est caduque au 1er septembre, tu n'es donc plus assuré à partir de cette date. Il est donc impératif que le club établisse les licences au plus vite début septembre.

Merci d'utiliser l'**imprimé joint**. => Pas de licence => pas d'assurance !!!
Pour éviter les erreurs, merci de ne remettre que des dossiers complets !

Prix des licences tout compris pour la saison 2024-2025 :

Ce prix comprend les cotisations FFA, LBA, CDA, les assurances soit de 80 à 95 % du montant de la licence. La participation au club est volontairement minimum pour en réduire le coût.

Aides possibles : « Le pass' sports Bretagne » est disponible sur le site [Pass'Sport: une aide financière à la pratique sportive | sports.gouv.fr](https://www.passsports.com) (valeur de la réduction 50€), forfait passion CAF, chèque ANCV,

Réduction famille pour plusieurs licences : 5€ pour 2 athlètes, 15€ pour 3, 30€ pour 4 athlètes et plus, sur le montant total.

catégories	Ecole d'athlé	Poussin U 10	Benjamin U13	minime U 15	Cadet U 18	junior	espoir	senior	vétéran /master	Running Loisir et
Année de naissance	2016 et 2018	2014 et 2015	2012 et 2013	2010 et 2011	2008 et 2009	2006 et 2007	2003 à 2005	1991 à 2002	1990 et avant	marche nordique
Tarif/saison	90 €	90 €	90 €	90 €	95 €	95 €	100 €	105 €	105 €	65 €

Suivre les démarches suivantes :

1. Pour les mineurs : Autorisation parentale, questionnaire de santé mineur (<https://fichiers.ffam.asso.fr/documents/sante/FFAM-sante-questionnaire.pdf>).

2. -Pour les adultes : (Le certificat et le questionnaire médical sont remplacés par le Plan Prévention Santé depuis le 1^{er} septembre 2023). Il se fait sur l'espace personnalisé.

-a) Pour le renouvellement le licencié doit en premier aller sur le site de la FFA <http://www.athle.fr/acteur/>. l'identifiant est le numéro de licence, le mot de passe peut être demandé). Il faut suivre les indications et valider toutes les étapes en suivant le cheminement sur les onglets successifs avant que le club puisse valider la licence une fois le chèque reçu.

-b) Pour les nouveaux futurs licenciés il faut fournir le dossier d'inscription complet au club. Le secrétariat saisira la fiche en ligne et validera un envoi des données par mail à partir de la FFA. Ensuite le futur licencié devra aller sur <http://www.athle.fr/acteur/>, créer son espace avec les codes fournis et suivre la même procédure qu'un renouvellement de licence.

Pour les renouvellements de licence n'oubliez pas de cocher la case : rester dans mon club.

Un certificat médical est indispensable si vous répondez oui à une des questions du questionnaire de santé ou au moindre doute sur votre état de santé et si le questionnaire n'est pas rempli.

3. Bulletin d'inscription dûment complété (voir ci-après)

4. Un chèque à l'ordre d'athlétisme pays de Pontivy du montant de la licence

5. justificatifs CAF pour ceux qui en bénéficient (réduction jeunesse et sports possible)

6. Les coupons sports ANCV sont acceptés mais pas les coupons vacances.

7. Email du responsable légal obligatoire. Suite à l'inscription de l'athlète par le club, un message à l'adresse mail fournie dans le dossier vous sera transmis par La Fédération. Il contiendra votre identifiant et mot de passe pour vous connecter à l'espace licencié, et votre licence après toutes les étapes. Ce dernier est à conserver, voir à imprimer et peut être à présenter lors des compétitions. Il tiendra lieu de justificatif de santé.

III- Horaires des entraînements et dates des Reprises :

JOURS	HEURES	CATEGORIES	LIEUX	ENTRAÎNEURS	date de début
mardi	18H15-19H30	Cadets à Masters +Loisirs	Toulboubou	Michel	3-septembre
vendredi	18H-19H30	Benjamins - Masters	Stade Verdun	Michel et Erwan	6-septembre
Samedi	9H	Loisirs	Stade Verdun	Lionel	7-septembre
samedi	10h30-11h30	école d'athlé	Stade Verdun	Raymond	7-septembre
Jeudi samedi et mardi	18h45-20h15 9h-11h 9h30-11h	Marche nordique	Selon rendez-vous	Catherine-Delphine Myriam et Hervé	5-septembre
samedi	14h	Initiation marche nordique	Toulboubou	Catherine-Delphine	7-septembre

Divers vêtements à l'effigie du club vous sont proposés suivant demande.

IV- CONTACTS : Président Erwan Le Borgne : 06/73/22/52/18
Secrétaire Patrick Chauvel : 06/50/98/53/50
Secrétaire Anne Saliou : 02/97/27/91/43
Trésorier Gilbert Le Corre : 02/97/38/04/23

Encadrement école d'athlé Raymond Pouillas: 06/98/57/03/22

Encadrement compétition Michel Le Mercier : 06/81/18/04/61

Marche Nordique : Delphine Rival : 06/79/28/37/77- Catherine Aubry : 06/12/13/42/52

Hervé Le Guernic : 06/75/86/72/56 - Myriam Paistel 0659270571

LE CLUB RESPECTE LES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

Mail : contact@pontivyapp.fr ou athlet.pays.pontivy@orange.fr

Nouveau site internet : athletismepaysdepontivy.fr

Sportivement le président

Erwan Le Borgne

ATHLETISME PAYS DE PONTIVY

Certificat médical si nécessaire

Pris en application des articles L.231-2 et L. 232-3 du code du sport
(Licences athlé compétition, athlé découverte et athlé santé loisir-option running)

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour Mr/Me/Melle : _____

Né(e) le : ____/____/____ demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté à ce jour de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.



Fait à : _____

Le : ____/____/____

Cachet et signature du médecin

Conformément à l'article 2.1.2 de la Fédération Française d'Athlétisme.

Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse :(1)

Code postal : Ville :

Tél. : Portable :

Date de naissance : Taille vêtement : XS S M L XL XXL(2)

e-m@il obligatoire du responsable légal pour les mineurs:

Je déclare avoir lu et accepter sans réserve le règlement intérieur joint sur demande.

Signature de l'adhérent précédé de la mention lu et approuvé (du représentant légal pour les mineurs):

Merci de renseigner toutes les rubriques.

Pour les mineurs

*Autorisation parentale et décharge de responsabilité
(À remettre lors de l'inscription pour les mineurs)*

Je soussigné Mr Mme (1):

Demeurant à :

Ville : Code postal :

e-m@il : Tél fixe/portable :

Père Mère (1) de :

Autorise mon ou mes enfant(s) à pratiquer l'athlétisme et décharge ATHLETISME PAYS DE PONTIVY de toute responsabilité lors des trajets domicile - lieu d'entraînement, et retours effectués par mon mes (1) enfant(s).

Je m'engage également à m'assurer de la présence de l'entraîneur avant de quitter le stade ou la salle et à prévenir ce dernier si je n'étais pas certain d'être à l'heure pour récupérer mon ou mes (1) enfant(s) à la fin de l'entraînement.

En cas de blessure lors d'un exercice, j'autorise l'APP à prendre toutes les mesures qu'il juge utiles et de faire appel aux services de secours et médicaux compétents.

Et il faudra prévenir la ou les personne(s) suivante(s)

NOM Prénom

Adresse

Ville Code postal

Téléphone fixe / portable /

NOM Prénom

Adresse

Ville Code postal

Téléphone fixe / portable /

Fait le : à : la présente autorisation pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du représentant légal:

(1) cochez la case désirée (2) entourez